

Dossier d'inscription SEP 2026-2027

Nom :

Prénom :

<input type="checkbox"/> 3PMET	
<input type="checkbox"/> CAP 1 ^{ère} année	<input type="checkbox"/> CAP 2 ^{ème} année
<input type="checkbox"/> CAP CIP	<input type="checkbox"/> CAP EPC
<input type="checkbox"/> CAP PSR	<input type="checkbox"/> CAP METAL
<input type="checkbox"/> 2 ^{nde} Pro	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Pro
<input type="checkbox"/> Tle Pro	
<input type="checkbox"/> MRC / MCVA-B	<input type="checkbox"/> MPMIA / MSPC
<input type="checkbox"/> MNTE / MELEC	<input type="checkbox"/> PLAS
<input type="checkbox"/> FCIL	<input type="checkbox"/> SAS Bilan

ETABLISSEMENT FRÉQUENTÉ ANNÉE 2025-2026	
Etablissement :	Classe :
Régime :	Boursiers : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Cases réservées à l'administration	Pièces justificatives à fournir
	<input type="checkbox"/> Notification d'affectation (élèves de 2 ^{nde} , de 1 ^{ère} et nouveaux entrants)
	<input type="checkbox"/> Fiche sanitaire
	<input type="checkbox"/> Photocopies vaccinations
	<input type="checkbox"/> Mandat de prélèvement + RIB (au nom du responsable qui paye les frais scolaires)
	<input type="checkbox"/> RIB pour les bourses (au nom du responsable qui perçoit les aides)
	<input type="checkbox"/> Photocopies carte d'identité
	<input type="checkbox"/> Photocopies livret de famille en intégral
	<input type="checkbox"/> Photocopies carte d'identité des parents
	<input type="checkbox"/> Autorisation parentale + RIB (gratifications stages)
	<input type="checkbox"/> Attestation de recensement ou de JDC si plus de 16 ans
	<input type="checkbox"/> Questionnaire médical (pour les 2PMPMIA, 2PMTNE, 2PPLAS, C1-CIP, C1 METAL)
	<input type="checkbox"/> Bulletins scolaires N-1
	<input type="checkbox"/> Charte 4.0 (Uniquement pour les élèves arrivant sur l'établissement et ne disposant pas de PC fournis par la région)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2026-2027

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : ____ / ____ / ____

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : ____

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : _____ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

REPRESENTANT LEGAL

Paie les frais scolaires : Perçoit les aides :

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage :

Profession :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

@ Courriel : A contacter en priorité :

☎ domicile : ☎ travail :

☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

REPRESENTANT LEGAL

Paie les frais scolaires : Perçoit les aides :

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage :

Profession :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

@ Courriel : A contacter en priorité :

☎ domicile : ☎ travail :

☎ mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.
Nom de famille* :
Nom d'usage : Prénom* :
 Domicile :  Travail :  Mobile :
J'accepte de recevoir des SMS :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés.

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

- Oui, j'accepte** l'étude automatique de mon droit à bourse.
 Non, je refuse.

Vous-même :

Nom de famille* (1) :
Nom d'usage (2) :
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance* : ____ / ____ / ____ Pays de naissance* :
Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?

- Oui Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme M.
Son nom d'usage (2) :
Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :
Sa date de naissance* : ____ / ____ / ____ Son pays de naissance* :
Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire
(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil

(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

REGIME DE L'ELEVE

- EXTERNE (pour information, un repas = 4.75 €)
- INTERNE 4 NUITS du lundi au vendredi sous réserve de places disponibles (droit d'entrée à l'internat sous forme de ticket modérateur :
(10€) A régler à l'inscription de l'élève dans l'établissement

Régime actuel : Régime précédent :

Restauration :

- Lundi
 Mardi
 Mercredi
 Jeudi
 Vendredi

Bourse principale : Echelon I parts
.....

Autre bourse : Echelon I parts

INSCRIPTION EN 2^{nde} Pro 1^{ère} Pro Terminale Pro

MRC / MCV Langue A (obligatoire) : ANGLAIS Langue B : Allemand Espagnol Italien

MNTE / MELEC PLAS MPMIA / MSPC Langue A (obligatoire) : ANGLAIS Pas de langue B

Redoublant : OUI NON

INSCRIPTION EN CAP

1^{ère} année de CAP 2^{ème} année de CAP Spécialités :

CIP EPC METAL PSR

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

FLS (élève EANA uniquement)

Elève notifié ULIS

Date : __/__/____

Signature :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division ou Service
Affaire suivie par :
Nacima FARES
Tél : 03 26 55 21 94
Mél : int.0510068x@ac-reims.fr

8 rue Godart Roger CS 60506
51 331 Epernay Cedex

Lycée polyvalent - Lycée des métiers Européen
Stéphane Hessel - Épernay



Epernay, le 12 mars 2026

M. Olivier Leloux
Proviseur

à

Responsables légaux

Objet : Évolution des moyens de paiement – information aux responsables légaux

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer d'une évolution prochaine concernant les moyens de paiement acceptés par l'établissement.

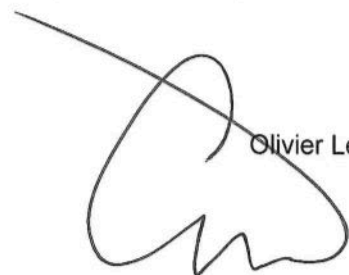
Dans le cadre des évolutions nationales des dispositifs d'encaissement, le paiement par chèque est amené à disparaître progressivement d'ici l'été 2027, notamment en raison de l'arrêt prévu des conventions avec les centres d'encaissement de chèques.

Afin d'anticiper cette évolution, l'établissement encourage dès à présent l'utilisation des autres moyens de paiement déjà disponibles, à savoir :

- le paiement par carte bancaire,
- le prélèvement automatique,
- le virement bancaire,
- le paiement en espèces auprès de l'agence comptable.

Parmi ces solutions, le prélèvement automatique constitue un moyen simple, sécurisé et pratique pour régler les factures (restauration scolaire), tout en évitant les démarches répétées.

Nous vous remercions par avance de privilégier ces modes de règlement. Les services de gestion de l'établissement restent bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour vous accompagner dans la mise en place d'un prélèvement.


Olivier Leloux



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



Autorisation du représentant légal (à rendre obligatoirement avec le RIB)

Année scolaire 2026-2027

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre
de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Représentant légal de l'élève mineur :

(Nom, prénoms) _____

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée (nom) _____ (ville) _____

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire (les comptes PixPay ne sont pas acceptés) le virement de l'allocation dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel. À ce titre, l'allocation est versée sur mon compte en tant que représentant légal de l'élève mineur (joindre RIB).

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève) sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait du consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature du représentant légal



MAISON DES LYCEENS (M.D.L.)

Il s'agit d'une association régit par la loi de 1901, qui remplace le F.S.E. (Foyer Socio-Educatif). L'adhésion n'est pas obligatoire mais volontaire.

La MDL dispose de salles et foyers pour accueillir les élèves et étudiants lorsqu'ils n'ont pas cours. Elle peut soutenir les clubs et tous projets culturels, sportifs, caritatif, etc.

La M.D.L. est importante pour la vie à l'internat car elle permet aussi l'organisation de sorties organisées le soir (cinéma, matchs de foot ou de basket à Reims, etc.).

Les salles et foyers sont équipés par du matériel acheté par la MDL (babyfoots, meubles, jeux de société, etc...).

L'argent de la MDL provient des cotisations :
-16 euros pour les internes.
-9 euros pour les externes et demi-pensionnaires.

N'hésitez pas à cotiser au moment de votre inscription ou réinscription.

BULLETIN D'ADHESION A LA MAISON DES LYCEENS.

Je souhaite adhérer à la MDL pour l'année scolaire à venir :

NOM : _____

PRENOM : _____

Régime (rayer les mentions inutiles) : Externe - Demi-Pensionnaire - Interne

Pour valider mon inscription, je dois remettre mon chèque (ou argent liquide) en même temps que ce document. Le chèque devra avoir pour ordre : MDL

Ce document devra être remis avec l'ensemble des autres document nécessaires pour mon inscription ou réinscription.

**FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION
À L'INTERNAT D'EXCELLENCE DU LYCÉE POLYVALENT
STEPHANE HESSEL
51200 EPERNAY**

Année scolaire 2026/2027

ÉLÈVE INTERNE

Nom :

Prénoms :

Sexe (F-M) :

Nationalité :

Date de naissance :

Tél. de l'élève :

Mail de l'élève :

Classe demandée à la rentrée :

MAISON DES LYCEENS

La Maison Des Lycéens est une association loi 1901 dirigée par des lycéens qui leur permet notamment aux internes de bénéficier d'activités à tarifs préférentiels.

L'adhésion facultative est de 16 euros pour l'année pour un interne.

Chèque à l'ordre de la MDL à remettre avec ce dossier.

PARENTS OU RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable légal 1 :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tel fixe : Portable :

Email :

Responsable légal 2 :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tel fixe : Portable :

Email :

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

- A quelle distance en Km résidez-vous du lycée ? :
- Moyen de transport :
- **Avec quel(s) autre(s) élève(s) votre enfant souhaiterait-il partager sa chambre ?**

Je m'engage à être joignable lorsque mon enfant est à l'internat et à prendre connaissance de son règlement.

(Tout changement de coordonnées devra être impérativement signalé à l'administration du lycée, **dès que possible.**)

Date :
Signature du père ou du responsable légal 1 :

Date :
Signature de la mère ou du responsable légal 2 :

FICHE D'URGENCE SANITAIRE

Cette fiche d'urgence permet aux adultes de l'établissement ou aux personnes intervenant dans le cadre d'une urgence de porter secours à votre enfant et de vous avertir d'un incident survenu.

Identité de l'élève

Nom..... Prénom

Classe..... Date de naissance

Identité du responsable légal

Nom..... Prénom

Adresse

Centre de sécurité social de rattachement

Coordonnées de contact en cas d'urgence

En cas d'accident, l'établissement s'efforcera de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Merci de nous préciser au moins un numéro de contact d'urgence.

Numéro de téléphone parent 1

Numéro de téléphone parent 2

Autre personne susceptible de vous prévenir rapidement

Médecin traitant.....

Informations nécessaires pour les services d'urgence

Date du dernier vaccin antitétanique

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières, suivi médical extérieur...)

.....
.....

Autorisation d'intervention chirurgicale

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame..... autorisons l'anesthésie de notre fils/fille..... au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

Fait à.....le

Signature



Année scolaire 2026 - 2027

Service médical en faveur des élèves

Nom du médecin de l'éducation nationale :

Établissement scolaire :

Questionnaire médical à remplir par les parents

Votre enfant, dans le cadre de sa formation professionnelle, aura à effectuer des travaux dits « réglementés » (utilisation de machines dangereuses, utilisation de produits dangereux...)

Étant mineur, il doit obtenir une dérogation pour ces travaux qui sont normalement interdits aux jeunes de moins de 18 ans (articles

L.4153-9, D.4153-15 à D.4153-37 du code du travail). L'avis d'aptitude du médecin de l'éducation nationale est obligatoire.

A cet effet, il vous est demandé de remplir le questionnaire ci-dessous, destiné aux professionnels de santé en charge d'examiner votre enfant. **Vos réponses sont strictement confidentielles, soumises au secret médical.**

Vous mettrez ce document complété **sous enveloppe cachetée** en précisant : questionnaire médical + le nom de votre enfant afin que cette enveloppe soit remise à l'infirmier-ère de l'établissement ou au directeur délégué aux formations professionnelles ou technologiques

Nom et prénom de l'élève : Classe :

Né(e) le :

Adresse :

Téléphone (s) :

Le père est-il en bonne santé ? Oui Non Profession :

La mère est-elle en bonne santé ? Oui Non Profession :

Nombre de frères et sœurs :

Nom et coordonnées du médecin traitant :

1. Maladies présentées antérieurement par votre enfant

a-t-il déjà fait des convulsions ? Oui Non si oui, à quel âge ?

- a-t-il eu d'autres maladies neurologiques ? Oui Non si oui s'agissait-il d'une méningite ? Oui Non

- a-t-il eu des maladies respiratoires ou allergiques ? Oui Non précisez :

- a-t-il fait des otites à répétition ? Oui Non

- a-t-il eu des problèmes de hanche ou de dos ? Oui Non

- a-t-il eu d'autres maladies importantes :

- a-t-il eu des accidents ? Oui Non précisez :

- a-t-il été hospitalisé, voire opéré, ... ? Oui Non précisez :

2. Vaccinations :

Il est rappelé que l'autorisation de travail sur machines dangereuses est conditionnée par une situation vaccinale à jour au regard des obligations prévues par la Loi.

3. Etat de santé actuel de votre enfant :

- A-t-il souvent des rhumes, sinusites, angines, bronchites, otites ? Oui Non

- actuellement présente-t-il d'autres troubles ? (entourez et précisez)

• asthme :

.....

• eczéma, allergie, urticaire :

.....

• perte de connaissance, malaises :

.....

• problème de dos ou d'articulations :

.....

• maux de tête :

.....

• problèmes de vue ou de fatigue oculaire :

.....

- est-il souvent absent ? Oui Non

- est-il suivi par un médecin, un psychologue, un psychiatre ? Oui Non

- suit-il un traitement ? Oui Non précisez :

- est-il intéressé par un métier ? Oui Non précisez :

- avez-vous autre chose à signaler ? : (par exemple : caractère, comportement, vie familiale)

.....

Le jour de la visite médicale, nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé et copie de tous documents utiles en votre possession (comptes-rendus récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc...)

Si vous le souhaitez, le médecin de l'éducation nationale peut vous recevoir sur rendez-vous. Prenez contact à cet effet avec l'infirmier de l'établissement scolaire.

4. Information importante :

La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines dangereuses ou de conduites d'engins.

Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

A.....le.....

Signature de l'élève :

Signature des parents ou des responsables légaux :

CRÉER SON COMPTE DEPUIS L'APPLICATION MYTURBOSELF

- 1/ Télécharger l'application MyTurboSelf
- 2/ Renseigner les champs dans la « demande de création de compte »
- 3/ Se connecter à son compte

CRÉER SON COMPTE DEPUIS LE SITE INTERNET

- 1/ Accéder aux services MyTurboSelf depuis le site internet
- 2/ Renseigner les champs dans la « demande de création de compte »
- 3/ Réception du mail lors de la création de votre compte
- 4/ Définir son mot de passe
- 5/ Se connecter à son compte

1 / TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MYTURBOSELF



Une fois l'application installée,
cliquer sur

CRÉER UN COMPTE



MyTURBOSELF | 1

MyTURBOSELF | 2

CRÉER SON COMPTE DEPUIS L'APPLICATION MYTURBOSELF

CRÉER SON COMPTE DEPUIS L'APPLICATION MYTURBOSELF

2 / RENSEIGNER LES CHAMPS DANS LA « DEMANDE DE CRÉATION DE COMPTE »



- 1 Renseigner votre établissement (avec le nom ou la ville) ou votre numéro de carte (9 chiffres)
- 2 Saisir le Nom et Prénom de la personne référencée au sein de l'établissement.
NB : Il faut que le nom corresponde soit à celui de l'élève soit la personne travaillant dans l'établissement.
- 3 Saisir un Email valide et confirmer cette adresse.
NB : Cette adresse mail vous servira d'identifiant pour vous connecter à votre compte.
- 4 Saisir son mot de passe.

ATTENTION LE MOT DE PASSE DOIT CONTENIR AU MOINS 8 CARACTÈRES AVEC MAJUSCULE, MINUSCULE ET CHIFFRE.



- 5 Une fois que vous avez pris connaissance de la politique de confidentialité, cocher la case « J'ai pris connaissance... »

- 6 Une fois les différents champs renseignés, cliquer sur le bouton **ENVOYER**

Vous recevrez un mail de confirmation que votre compte est créé.

NB : La réception du mail de confirmation peut prendre jusqu'à 48 heures selon la configuration de votre établissement.

Un regroupement familial sera effectué par le biais de l'adresse mail utilisée lors de la création des différents comptes, même s'ils ne sont pas dans le même établissement.

3 / SE CONNECTER À SON COMPTE

Vous pouvez maintenant renseigner les informations suivantes :

- l'identifiant (Email utilisé pour la création du compte)
- le mot de passe

Vous pouvez maintenant profiter de votre espace personnel en ligne.

MyTURBOSELF | 3

MyTURBOSELF | 4

CRÉER SON COMPTE DEPUIS LE SITE INTERNET

1 / ACCÉDER AUX SERVICES MYTURBOSELF DEPUIS LE SITE INTERNET



Vous pouvez aussi accéder aux services MyTurboSelf depuis le site internet/l'ENT/Pronote de l'établissement ou en utilisant le lien ci-dessous puis cliquer sur **CRÉER UN COMPTE**

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=1707>

TURBOSELF | 5

CRÉER SON COMPTE DEPUIS LE SITE INTERNET

2 / RENSEIGNER LES CHAMPS DANS LA « DEMANDE DE CREATION DE COMPTE »

DEMANDE DE
CRÉATION DE COMPTE

1

2

3

4

- 1 Renseigner le **numéro (5 derniers chiffres)** de votre carte de demi-pension ou votre identifiant de biométrie.
NB : Si vous avez un doute concernant ce numéro, ce champ n'est pas obligatoire.
- 2 Saisir le **Nom et Prénom** de la personne référencée au sein de l'établissement.
NB : Il faut que le nom corresponde soit à celui de l'élève soit la personne travaillant dans l'établissement.
- 3 Saisir un **Email valide** et confirmer cette adresse.
NB : Cette adresse mail vous servira pour recevoir un mail afin de définir son **Mot de Passe** et également d'identifiant pour vous connecter à votre compte.
- 4 Une fois que vous avez pris connaissance de la politique de confidentialité, cocher la case « **J'ai pris connaissance...** »

Une fois les différents champs renseignés, cliquer sur le bouton **ENVOYER** en bas à droite de la fenêtre.

Un regroupement familial sera effectué par le biais de l'adresse mail utilisée lors de la création des différents comptes, même s'ils ne sont pas dans le même établissement.

TURBOSELF | 6

CRÉER SON COMPTE DEPUIS LE SITE INTERNET

3 / RÉCEPTION DU MAIL LORS DE LA CRÉATION DE VOTRE COMPTE

Vous recevrez un mail (délai de 48 heures selon la configuration de votre établissement), il faut alors suivre ce qu'il y a d'expliquer dans ce mail afin de définir votre **mot de passe** qui vous permettra de vous connecter au compte.

NB : Si vous ne recevez pas de mail, pensez à regarder dans le dossier des spams.

4 / DÉFINIR SON MOT DE PASSE

Une fois la fenêtre ci-dessous ouverte il faut définir son « mot de passe » puis cliquer sur **ENREGISTRER**

ATTENTION LE « MOT DE PASSE » DOIT CONTENIR
AU MOINS 8 CARACTÈRES AVEC MAJUSCULE,
MINUSCULE ET CHIFFRE.

5 / SE CONNECTER À SON COMPTE

Vous pouvez maintenant renseigner les informations suivantes :

- ▶ l'identifiant (Email utilisé pour la création du compte)
- ▶ le mot de passe

Vous pouvez maintenant profiter de votre espace personnel en ligne.

TURBOSELF | 7

CHARTRE D'ENGAGEMENT 4.0

Rentrée scolaire 2026 – 2027

Mme, M. _____ ;
inscrit(e) en (niveau) _____ ;
dans (nom d'établissement) _____ ;
désigné ci-dessous « le bénéficiaire »

Article 1^{er} : Objet

Afin de permettre à tous les élèves des Lycées 4.0 de bénéficier des ressources numériques et d'un accès au réseau informatique mis en place dans les établissements, un ordinateur portable et une housse sont mis à disposition du bénéficiaire par la Région Grand Est.

Article 2 : Durée de la mise à disposition

La Région Grand Est met gracieusement à la disposition du bénéficiaire un ordinateur portable pour la durée de ses études, jusqu'au terme du cycle scolaire dans lequel il est engagé.

Article 3 : Responsabilités

Le bénéficiaire est seul responsable de l'usage de ce matériel. Dans l'enceinte scolaire, son usage peut être encadré par le règlement intérieur de l'établissement.

Le bénéficiaire est responsable de la conservation et de l'utilisation du matériel qui lui est attribué personnellement et qu'il peut assurer par ses soins, le cas échéant, dans le cadre d'une assurance au titre de la garantie des biens confiés. En cas de casse ou de perte, aucun nouveau matériel ne sera distribué par la Région Grand Est. Toutefois, en cas de vol attesté par un dépôt de plainte, un prêt ou une nouvelle mise à disposition sera effectué sur le fonds d'urgence.

Article 4 : Fin de la mise à disposition à l'issue de la scolarité – Cession ou restitution.

Le bénéficiaire s'engage à conserver le matériel mis à disposition durant toute sa scolarité. A l'issue de son parcours scolaire dans un lycée du Grand Est, le matériel lui sera cédé, par la Région, à titre gratuit. Le bénéficiaire pourra également refuser la cession et décider de rendre le matériel à la Région Grand Est, en bon état - dépôt assuré par la famille auprès de l'établissement.

Article 5 : Fin de la mise à disposition en cours de scolarité - Restitution ou vente.

En cas d'arrêt des études dans un lycée du Grand Est ou orientation vers l'apprentissage, ou de déménagement hors de la Région Grand Est notamment avant la fin du cycle scolaire, le bénéficiaire aura le choix :

- soit de rendre le matériel à la Région Grand Est, en bon état - dépôt assuré par la famille auprès de l'établissement.
- soit de racheter le matériel. La valeur unitaire pour une vente dans l'année de mise à disposition est fixée à 50 % du coût du matériel, puis à 30 % les années suivantes.

En l'absence de restitution ou de rachat, l'ordinateur sera facturé à ce dernier tarif majoré des frais de gestion d'un montant forfaitaire de 75 €.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur notre site <https://www.jeunest.fr/faq-lycee-4-0/>

Article 6 : Protection des données personnelles

Dans le cadre du Lycée 4.0, la Région Grand Est collecte vos coordonnées, la référence et les données d'usage du matériel mis à disposition qui vous est confié afin de suivre l'affectation des ordinateurs portables financés par la collectivité. Ces informations peuvent être utilisées pour faciliter la restitution du matériel ou sa facturation le cas échéant.

Données enregistrées sur les bénéficiaires et leurs représentants : identité, date de naissance, établissement d'affectation et niveau, adresses, références et usage du matériel et acceptation ou refus du matériel.

Destinataires des données : les agents régionaux chargés du suivi des affectations de portables et la société SCC, prestataire en charge du SAV (panne matérielle et de la restauration éventuelle du système d'exploitation).

Durée de conservation des données : jusqu'à 3 ans après la fin de l'année scolaire entamée dans un établissement du Grand Est. Lorsque le portable n'est pas restitué, cette durée de conservation est prolongée jusqu'à la régularisation de la situation.

Si votre PC vous a été attribué à la rentrée 2026 ou plus tard, la Région Grand Est met aussi en œuvre un traitement de données afin :

- d'assurer la **gestion centralisée** des ordinateurs (inventaire, configuration, mises à jour).
- de garantir la **sécurité des équipements** et la protection contre les logiciels malveillants.
- de vérifier la **conformité des mises à jour** et l'état de santé des appareils.
- de disposer d'**indicateurs statistiques d'usage** des outils numériques mis à disposition.
- d'améliorer la qualité du service rendu aux lycéens et optimiser les investissements publics.

Aucune surveillance individualisée des activités pédagogiques ou personnelles n'est réalisée.

La base juridique du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public (cf. article 6.1.e du Règlement européen sur la protection des données) confiée par l'article L214-6 du Code de l'éducation à la Région.

Les types de données recueillis sont :

- Inventaire matériel : modèle, fabricant, numéro de série, version du système d'exploitation.
- Inventaire logiciel : applications installées du socle logiciel proposé par la Région, versions.
- État de conformité : chiffrement activé, antivirus actif, mises à jour appliquées.
- Paramètres de configuration : politiques appliquées, profils déployés.
- Journal d'activité : enregistrement des actions administratives (ex. : déploiement, suppression).

Destinataires des données : les agents régionaux chargés de l'administration et de la maintenance à distance (SCC), la société Microsoft en tant que sous-traitant chargé de l'hébergement et de la maintenance de l'application d'enrôlement (Microsoft InTune) ainsi que les agents régionaux dont la mission nécessite l'accès aux indicateurs statistiques d'usage des outils numériques mis à disposition.

Transferts : Les données de Microsoft InTune sont stockées en Union européenne. Toutefois son utilisation peut entraîner des transferts hors de l'Union européenne, réalisés conformément au Data Protection Addendum (DPA) de Microsoft et aux Clauses Contractuelles Types approuvées par la Commission européenne.

Durée de conservation des données : 1 an après la date de cession du PC.

Droits des personnes : vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter numerique@lycees.grandest.fr. Vous pouvez aussi joindre notre délégué à la protection des données par le formulaire disponible à cette adresse : <https://www.grandest.fr/donnees-personnelles/> ou par courrier postal : Délégué à la protection des données - Région Grand Est - 1 place Adrien Zeller 67070 STRASBOURG Cedex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que ce traitement de données n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne sur le site web de la CNIL (ou par voie postale).

Article 7 : Manquement aux obligations du bénéficiaire

En cas de manquements par le bénéficiaire à ses obligations relatives à un bon usage et à la conservation du matériel qui lui est confié, la Région Grand Est se réserve le droit de prendre les mesures appropriées ou d'exercer les poursuites qu'elle estimerait nécessaires.

Fait à, en deux exemplaires (*Recto/Verso*) originaux le.....

Le bénéficiaire :	Le(s) représentant(s) légal :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse postale :	Adresse postale :
CP / VILLE :	CP / VILLE :
Signature (<i>lu et approuvé</i>) :	Signature (<i>lu et approuvé</i>) :
	Nom :
	Prénom :
	Date de naissance :
	Adresse postale :
	CP / VILLE :
	Signature (<i>lu et approuvé</i>) :

